

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le 30 juin 2017 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Eric BIGORNE, 1^{er} Adjoint de la Commune.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 08 juin 2017 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 08 juin 2017.

1- Elections sénatoriales du 24 septembre 2017 : désignation d'un délégué et de trois suppléants : (Délibération n° 28/17)

Afin d'élire les Sénateurs le 24 septembre 2017, il convient de procéder à la désignation d'un délégué et de trois suppléants pour les communes ayant un Conseil Municipal composé de 11 membres au plus.

Après avoir procédé au vote :

A été élue comme déléguée:

- Madame Paulette MARANO : 10 voix
-

A été élus comme suppléants :

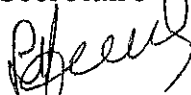
- 1^{er} suppléant : Madame Lucette DOUSSOT : 10 voix
- 2^{ème} suppléant : Monsieur Eric BIGORNE : 10 voix
- 3^{ème} suppléant : Monsieur David NICOLAS : 10 voix

2 - Gratuité de la Carte « Avantages Jeunes » : (Délibération n° 27/17)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de reconduire la gratuité de la carte « Avantages Jeunes » pour les enfants du village âgés de 3 à 20 ans pour l'année 2017-2018 et les suivantes. Les inscriptions sont reçues en Mairie.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 31 AOUT 2017
(celui prévu le 6 juillet 2017 est annulé)**

La Secrétaire


Lucette DOUSSOT

Le 1^{er} Adjoint,


Eric BIGORNE

